

Service émetteur : Direction de la santé publique
Courriel : ARS-PCH-17-Emailing@ars.sante.fr
Téléphone : 05 46 68 49 00
Télécopie : 05 46 68 49 37

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE DOEUIL-SUR-LE-MIGNON
Mairie
17330 DOEUIL-SUR-LE-MIGNON

LA ROCHELLE, le 22 Août 2019

Prélèvement : **00118678**

Date de prélèvement :	20/08/2019	Heure : 08h05	Préleveur : R. SAUVAGET
Unité de gestion :	A.I. VALS DE SAINTONGE (0198)		
Installation :	UDI - R. DE ST-SATURNIN-MIGRE (000080)		
Commune :	SAINT-MARD		
Point de surveillance :	CENTRE BOURG (0000000132)		
Localisation :	EPICERIE		
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif de prélèvement :	RECTRL. EAU DIST. R1321-17 -1° 4°		

Analyse réalisée par :	Laboratoire d'Analyses Sèvres Atlantique - LASAT
N° analyse laboratoire :	19LH-9053-1
Type de l'analyse :	D1D2 - DISTRIBUTION D2
Date de l'analyse :	20/08/2019

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Mesures de terrain					
Analyses de laboratoire					
OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.					
Cuivre	0,0348 mg/L		2		1
Nickel	1,13 µg/l		20		
Plomb	0,8 µg/l		10		

Conclusion sanitaire :

Eau conforme aux valeurs limites de qualité pour l'ensemble des paramètres mesurés.

P/la directrice de la Délégation Départementale
L'Ingénieur du Génie Sanitaire



Frédéric LE RALLIER